



Centre de presse

[<-- Retour à la liste](#)

LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS DÉSIGNE OFFICIELLEMENT LA VILLE DE GRANBY MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Granby, le 17 décembre 2009 – La ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, a désigné officiellement la Ville de Granby Municipalité amie des aînés et a remis à cette occasion un certificat de reconnaissance au maire, M. Richard Goulet.

« Je suis très heureuse d'honorer aujourd'hui la Ville de Granby pour son apport essentiel au mieux-être des personnes aînées. Son engagement et celui de ses partenaires démontrent leur volonté de contribuer à mettre en place des environnements favorables aux aînés pour créer des conditions propices à un vieillissement actif de la population », a mentionné la ministre Blais.

Mentionnons que cette démarche s'inspire du cadre d'orientation *Vieillir en restant actif* de l'Organisation mondiale de la Santé. Elle a notamment comme finalité l'adaptation de politiques, de structures et de services municipaux qui favorisent le vieillissement actif de la population.

De nombreux partenaires ont travaillé avec la Ville pour élaborer un plan d'action qui reflète les attentes des aînés. D'ailleurs, l'une des conditions gagnantes de la démarche Municipalité amie des aînés est d'assurer que les personnes aînées participent à la réalisation de chacune des étapes et que l'ensemble de la collectivité y contribue.

Un soutien de 12 millions de dollars pour les trois prochaines années

La ministre Blais invite l'ensemble des municipalités du Québec à adhérer à l'approche Municipalité amie des aînés. À cette fin, une somme récurrente de un million de dollars est prévue pour celles qui décideront d'amorcer la démarche. Elles obtiendront également un soutien technique du Carrefour action municipale et famille, le partenaire principal du ministère de la Famille et des Aînés dans le cadre de cette démarche.

Par exemple, les municipalités pourraient offrir aux personnes aînées une gamme d'activités de loisir plus variées, prévoir la progression de la demande pour des services de transport adapté ou agir pour que le nombre de logements destinés aux aînés soit suffisant et pour que ces logements soient bien adaptés à leurs besoins.

D'autre part, un soutien additionnel de 3 millions sera offert annuellement au cours des trois prochaines années dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour renforcer cette approche. Il servira à financer de petits projets d'aménagement ou d'amélioration du

mobilier urbain. Il s'agit donc d'un investissement total de 12 millions de dollars jusqu'en 2012 inclusivement.

« Par exemple, les municipalités qui entreprendront la démarche Municipalité amie des aînés pourront être financées pour des projets tels un parc intergénérationnel ou un sentier pédestre. Cela permettra notamment d'assurer une plus grande mobilité des personnes aînées et ainsi, de favoriser leur épanouissement dans un milieu de vie davantage convivial », a précisé M^{me} Blais.

La municipalité de Granby a prévu plusieurs actions bénéfiques pour ses aînés, qu'il s'agisse de transport, de logement, de loisirs, de santé, de sécurité ou de participation à la vie communautaire. Ainsi, les futurs et les nouveaux retraités auront accès à des ateliers de préparation à la retraite pour les soutenir dans cette période de transition, et ce, sur les plans économique et psychosocial. On prévoit aussi informer les aînés sur les différentes possibilités de bénévolat ou d'engagement social en collaboration avec les organismes ou les associations d'aînés. Voilà autant de gestes concrets de la municipalité qui porteront leurs fruits dans la foulée de l'approche Municipalité amie des aînés.

« La Ville de Granby porte un intérêt marqué pour l'amélioration des conditions de vie de ses personnes aînées et c'est avec enthousiasme que nous adhérons à la démarche Municipalité amie des aînés. Il y a eu une véritable mobilisation de tous nos partenaires autour de ce projet. Les nombreuses mesures contenues dans notre plan d'action en témoignent. Aujourd'hui, je suis très fier que Granby soit reconnue pour ses initiatives en faveur de sa population d'aînés », a mentionné le maire de Granby.

Rappelons que depuis 2008, la Ville de Granby participe, avec Sherbrooke, Rimouski, Rivière-du-Loup, Drummondville, l'arrondissement Charlesbourg de la Ville de Québec et la MRC de Témiscamingue, aux projets pilotes de Municipalité amie des aînés.

Pour de plus amples renseignements et pour avoir accès aux documents concernant la démarche Municipalité amie des aînés, consultez le site Web du Ministère :

www.mfa.gouv.qc.ca.

[Haut de la page](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007